



# CONFERENCE DE PRESSE

Mercredi 9 septembre 2009  
à 10h30 – Présidence - Salle Papy

## Rentrée universitaire 2009/2010

### Ordre du jour :

1. Les dates de rentrée, les tendances des effectifs
2. Passage à l'autonomie au 1<sup>er</sup> janvier 2010
3. Grippe A
4. Valorisation de la recherche
5. Application du Plan Licence et extension de la charte qualité
6. Lancement du BAIP et du Portefeuille d'Expériences et de Compétences
7. Insertion professionnelle des étudiants de l'UPPA
8. Ouverture d'une nouvelle licence professionnelle



L'Université est une chance.

*Saisissons-la.*

## 1. – Les dates de la rentrée, les tendances des effectifs

### Campus palois :

- **IAE :**
  - Licences et masters : lundi 31 août 2009
  - Doctorat : 1<sup>er</sup> octobre 2009
- **IUT des Pays de l'Adour :**
  - DUT STID 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années : mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009
  - LP SIDMQ : lundi 28 septembre 2009
  - DUT EGC 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années : mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009
  - LP EGC : lundi 7 septembre 2009
- **ENS GTI :**
  - 1<sup>ère</sup> année : lundi 7 septembre 2009
  - 2<sup>ème</sup> année : mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009
  - 3<sup>ème</sup> année : jeudi 4 février 2010
- **UFR Sciences et Techniques Pau :**
  - Licences et masters : lundi 7 septembre 2009
  - Doctorat : 1<sup>er</sup> octobre 2009
- **UFR Lettres, langues et Sciences humaines :**
  - Licences : pré-rentrée le 10 septembre 2009 – Début des cours le lundi 14 septembre 2009
  - Masters : lundi 21 septembre 2009
  - Doctorat : 1<sup>er</sup> octobre 2009
- **UFR Droit, Economie, Gestion :**
  - Licences et Masters : lundi 21 septembre 2009
  - Doctorat : 1<sup>er</sup> octobre 2009

### Campus de la Côte basque :

- **IUT de Bayonne / Pays basque :**
  - Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 pour toutes les filières
- **UFR Sciences et Techniques Anglet :**
  - Licences et masters : lundi 7 septembre 2009
  - Doctorat : 1<sup>er</sup> octobre 2009
- **UFR Pluridisciplinaire du BAB :**
  - Licence 1<sup>ère</sup> année : jeudi 10 septembre 2009
  - Licences 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années : mardi 15 septembre 2009

### Campus de Mont-de-Marsan :

- **IUT des Pays de l'Adour :**
  - DUT GB 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années : mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009
  - LP GB : jeudi 3 septembre 2009
  - DUT RT 1<sup>ère</sup> année : mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009
  - DUT RT 2<sup>ème</sup> année : mercredi 2 septembre 2009
  - LP RT et LP RT en alternance : jeudi 3 septembre 2009
  - DUT SGM 1<sup>ère</sup> année : mercredi 2 septembre 2009
  - DUT SGM 2<sup>ème</sup> année : jeudi 3 septembre 2009
  - LP SGM et LP SGM alternance : lundi 7 septembre 2009

Les inscriptions se poursuivant dans les composantes jusqu'à la mi octobre, notamment pour les 2<sup>ndes</sup> années de masters et les doctorats, le chiffre définitif des inscriptions pour l'année universitaire 2009/2010 ne peut donc être encore connu. Si l'on compare les chiffres des inscriptions date à date avec les inscriptions de l'année dernière, nous constatons une tendance globale à **la stabilité** avec une légère hausse pour la côte basque, et le campus de Tarbes.

## 2. - L'UPPA passe aux responsabilités et compétences élargies au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Réuni le 11 juin dernier, le conseil d'administration de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) a approuvé, par 19 voix contre 5, la demande de passage de l'établissement aux responsabilités et compétences élargies (RCE), dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 en application de la loi « libertés et responsabilités des universités » (LRU) du 10 août 2007. Dans l'immédiat, l'UPPA n'a pas demandé la dévolution de son patrimoine.

En juillet dernier, la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a répondu favorablement à la demande de l'UPPA qui a été inscrite sur la liste des établissements autorisés à passer aux RCE au 1<sup>er</sup> janvier 2010 comportant un total de 39 établissements (33 universités, 3 INP et 3 ENS) dont deux autres universités d'Aquitaine, Bordeaux 1 et Bordeaux 2.

Dans un premier temps, **la prise en charge par l'établissement de la paye de l'ensemble de ses personnels** constituera le changement le plus spectaculaire avec un quasi triplement du budget 2010 qui devrait approcher 100 millions d'euros. D'ici le 31 décembre, l'université doit mettre au point les procédures, se doter des outils nécessaires pour assurer dans la durée la paye des personnels. C'est ainsi que des discussions ont été engagées, en même temps que les universités bordelaises, avec la trésorerie générale de la Gironde. Par ailleurs, dans les semaines qui viennent, il convient de négocier avec le ministère le plafond d'emplois et la masse salariale qui seront mis à la disposition de l'établissement.

Au delà de cet aspect plutôt spectaculaire, le passage aux RCE mais aussi, plus généralement, la mise en œuvre de la loi LRU, ont **des répercussions importantes** sur l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'université, dans les domaines des procédures budgétaires et comptables, des outils de gestion et du système d'information, du pilotage et des relations avec les composantes et enfin dans celui du patrimoine immobilier.

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, l'établissement a lancé divers chantiers pour se placer dans cette dynamique :

- élaboration d'un véritable budget opérationnel, au plus près des ressources réelles de l'établissement et des véritables besoins des composantes et services, en fonction des choix stratégiques de l'établissement,
- instauration d'un nouveau mode de pilotage et un nouveau modèle de relations avec les composantes et services par la généralisation de contrats d'objectifs et de moyens,
- mise au point et formalisation des procédures de suivi de l'exécution du budget, notamment dans le domaine de la recherche avec une gestion pluriannuelle des contrats de recherche,
- amélioration de la qualité comptable dans la perspective de la prochaine certification des comptes 2010,
- poursuite de l'urbanisation du système d'information (sur la base des logiciels proposés par l'association cocktail) et élaborer un schéma directeur du système d'information,
- élaboration prévue d'un schéma directeur du patrimoine immobilier.

Mais le plus important, le sens véritable, l'enjeu de l'autonomie concédée à l'université, c'est d'avoir une entière maîtrise de ses ressources humaines, de pouvoir dégager des marges de manœuvre et de pouvoir ainsi les mettre au service de **son projet de développement**.

Au delà des profonds changements à mettre en œuvre en matière financière et comptable, en matière de système d'information et de pilotage, l'établissement va devoir se doter d'une nouvelle politique de gestion des ressources humaines, avec une nouvelle organisation, des méthodes et des outils nouveaux, pour tirer le meilleur parti de l'autonomie.

## 3. – GRIPPE A

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour a répondu au printemps dernier à la demande du ministère et a élaboré **son plan de continuité** devant permettre de garantir la sécurité des biens et des personnels d'astreinte en cas de fermeture des établissements d'enseignement, résultant du passage au stade pandémie de grippe A/H1N1 sur le territoire national.

Ce plan prévoit également **le maintien de la continuité pédagogique** par la mise à disposition, via l'outil internet, des cours nécessaires au déroulement de chaque cursus. Les personnels sont

d'ailleurs actuellement formés par les services concernés de l'établissement pour permettre de répondre efficacement à cette demande impérieuse du ministère.

Concernant la réactivité de l'université face à cette situation sanitaire d'exception, une **procédure interne** a été mise en place pour que tout cas avéré ou fortement suspect de grippe A/H1N1 soit aussitôt porté à la connaissance de la direction de l'établissement et pour que toute consigne émanant du ministère susceptible de modifier son fonctionnement soit appliquée en urgence.

#### 4. - Valorisation de la recherche

Les deux cellules d'application OPERA et CHLOE seront inaugurées dans les locaux des sciences, le **vendredi 11 septembre 2009 à 17h.**

**OPERA** est une cellule d'application dans le domaine de l'imagerie géophysique, en partenariat avec la société TOTAL, adossée aux laboratoires de la fédération de recherche IPRA de l'UPPA.

**CHLOE** est une cellule d'application dans le domaine des huiles lourdes, en partenariat avec la société TOTAL, adossée aux laboratoires de la fédération de recherche IPRA de l'UPPA.

Ces deux structures qui s'appuient sur les compétences scientifiques et techniques des laboratoires, ont pour objectif de répondre à des demandes d'études, de prestations de services ou de formations des industriels (PME-PMI, grands groupes) et du milieu socio-économique.

#### 5. - Application du Plan Licence et extension de la Charte qualité

Le **Plan Licence** a été mis en œuvre pour la deuxième année consécutive à l'UPPA. Aujourd'hui toutes les composantes de l'UPPA sont engagées dans des actions favorisant la réussite des étudiants dans leur cursus et dans leur vie universitaire et les préparant à leur future insertion professionnelle. Plusieurs types d'actions sont concrètement mis en place :

- o actions de soutien pédagogique (tutorat, petits groupes), renforcement disciplinaire, suivi individualisé avec des enseignants référents ; pour le domaine scientifique renforcement des travaux pratiques
- o aide à l'autonomie guidée : Unité d'Enseignement de méthodologie, UE de recherche documentaire, préparation au C2I (certificat Informatique et Internet de niveau 1), travail sur la plate-forme d'enseignement pédagogique à distance (dokéos), organisation du travail avec l'environnement numérique du travail
- o actions visant à la cohésion des promotions telles que semaine d'intégration, voyage d'études, cérémonie de remise de diplôme
- o application de la charte handicap-université avec nomination d'un chargé de mission spécifique et d'un local dédié

Toujours dans le cadre du plan licence, l'UPPA s'est engagée dans le processus de certification **CLES** (Certificat de compétences en langues de l'enseignement) qui a terme sera proposé à toutes les formations (parallèlement ou en supplément des certifications déjà assurées soit le DELE – Diplomas de espanol como lengua extrajera - pour l'espagnol et le TOEIC – test of english for international communication - pour l'anglais).

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues.

Par ailleurs l'université poursuit sa **démarche qualité en licence**. Aux 6 licences « qualité » pionnières engagées dans le processus s'ajouteront 12 licences à la rentrée 2009-2010.

**Les licences pionnières** : économie/gestion Bayonne, sciences physiques Anglet, sciences physiques Pau, anglais, géographie, lettres Pau.

**Les nouvelles** : informatique Pau, LAOSI Anglet, espagnol, histoire, histoire de l'art, biologie Pau et Anglet, sciences de la terre Pau, espagnol, droit Pau, AES Pau, économie/gestion Pau.

La charte qualité constitue un processus d'amélioration continue avec des objectifs annuels évalués en fin d'année et une programmation d'ensemble sur les 3 années de la licence. **La démarche qualité** a été élaborée par l'UPPA en concertation avec les directeurs de

composante et le comité interne de suivi du LMD selon une soixantaine de critères et en 5 champs d'actions : organisation de la formation et des enseignements, accueil et suivi des étudiants, accompagnement pédagogique, vie étudiante, partenariats. Un **contrat qualité** formalise l'accord négocié entre la formation et l'établissement.

**Vendredi 18 septembre 2009**, se déroulera à Bayonne, sur le campus de la Nive de l'UPPA, 4 ateliers d'échanges sur les méthodes et outils utilisables par les licences « qualité ». Ces ateliers sont coordonnés par Maryse Raffestin, chargée de mission à l'UPPA, ainsi que les responsables qualité des universités de Lausanne, Strasbourg, Nancy, Rennes 2, Institut Polytechnique de Lorraine et l'INSA de Rouen.

## 6. - Lancement BAIP et Portefeuille d'Expériences et de Compétences

Un des volets du plan licence est de favoriser la construction par l'étudiant de son projet personnel et professionnel. Dans cette perspective le **Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle a été mis en place au cours de l'année 2008-2009, pour l'ensemble des étudiants de l'UPPA.**

L'année universitaire 2009/2010 verra :

- la création d'un portail unique stages/emplois UPPA
- le développement de partenariats extérieurs : renforcement des relations université entreprises, conférences SCUJO-IP/APEC, banque de stages, rencontres de professionnels
- la rédaction d'une charte BAIP visant à recenser les « bonnes pratiques » de l'accompagnement au stage et de l'aide à l'insertion professionnelle.

Le réseau BAIP de l'UPPA a fait l'acquisition de la version 2 du **Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC).**

Le PEC est un outil numérique de valorisation des parcours de formation, des parcours personnels et professionnels de l'étudiant. Le processus permet, de façon individualisée, de :

- décrire et analyser ses expériences dans un cursus de formation, un parcours professionnel, et les traduire en termes de compétences,
- de se situer dans une démarche de projet,
- et de communiquer sur ses expériences et compétences.

La plate-forme PEC rend possible la production d'un dossier personnel, adapté aux formes choisies par chacun.

A la rentrée 2009, 4 formations pilotes expérimenteront cette nouvelle version : licence physique-chimie (Pau), licence géographie (Pau), DUT Techniques de commercialisation (Bayonne), DUT Génie Industriel et Maintenance (Anglet).

## 7. - Insertion professionnelle des étudiants de l'UPPA

Les enquêtes menées sur le devenir des diplômés de l'UPPA montrent que nos étudiants ont un **fort taux d'insertion professionnelle. L'ODE, l'observatoire des étudiants de l'UPPA**, vient de publier les chiffres clés de l'insertion professionnelle de nos étudiants en licence professionnelle, master professionnel et de recherche, école d'ingénieur et doctorat.

### Licence Professionnelle

84% des diplômés sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme, dont :

- 84% en emploi stable
- 61% en emploi de catégorie intermédiaire ou supérieure
- 50% avec un salaire net mensuel (hors primes) > 1300 euros

*[base de l'enquête : 461 diplômés en 2006, taux de réponse 87%]*

### Masters

74% des diplômés sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme, dont :

- 76% en emploi stable
- 77% en emploi de catégorie intermédiaire ou supérieure
- 50% avec un salaire net mensuel (hors primes) > 1560 euros

*[base de l'enquête : 829 diplômés en 2006, taux de réponse 89%]*

## Ingénieurs

95% des diplômés sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme, dont :  
86% en emploi stable  
99% en emploi de catégorie intermédiaire ou supérieure  
50% avec un salaire net mensuel (hors primes) > 2130 euros

[base de l'enquête : 91 diplômés en 2007, taux de réponse 91%]

## Docteurs

81% des docteurs sont en emploi 3 ans après leur soutenance, dont :  
71% en emploi stable  
97% en emploi de catégorie intermédiaire ou supérieure  
50% avec un salaire net mensuel (hors primes) > 1900 euros

[base de l'enquête : 47 docteurs ayant soutenu en 2005, taux de réponse 89%]

Responsable de l'observatoire de l'étudiant de l'UPPA : Agnès Binet

Toutes les enquêtes sont consultables sur le site de l'ODE : <http://ode.univ-pau.fr>

## 8. – Ouverture d'une nouvelle licence professionnelle

**L'IUT des Pays de l'Adour ouvre la Licence Professionnelle Réseaux et Télécommunications, spécialité Chargé d'Affaires en Réseaux et Télécoms (CART) : formation en alternance.**

Cette licence professionnelle a pour objectif d'apporter les connaissances théoriques et pratiques indispensables à la compréhension des réseaux et des télécommunications, et de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des savoir-faire spécifiques aux domaines du commerce et de la vente.

### A VOS AGENDAS ! les événements de septembre 2009

- ☑ 17 septembre, « Journée d'études sur le principe contradictoire dans le procès administratif », UFR droit, économie et gestion, **Pau**
- ☑ 17 et 18 septembre, « 2<sup>ème</sup> congrès international du Tourisme durable des Montagne », centre de recherche Société Environnement et Territoire (SET) de l'UPPA, **Huesca**
- ☑ 21 et 22 septembre, « Journées européennes de la photocatalyse », UPPA, **Bordeaux**
- ☑ 23, 24 et 25 septembre, colloque international "De la charte européenne des langues régionales ou minoritaires à la révision constitutionnelle de 2008 : influences ou convergences ? », Centre de Documentation et de Recherches Européennes (CDRE) de l'UPPA, **Bayonne**
- ☑ 24 septembre 2009, « 16èmes journées Mondiale Alzheimer », l'association Béarn Alzheimer et le Centre d'étude des collectivités locales (CECL) de l'UPPA, **Pau**
- ☑ 24 et 25 septembre, le service de formation continue de l'UPPA participe au village de l'emploi de **Pau**

Le **programme culturel de la Centrifugeuse « Regarder sur les côté #3 »** débutera le 1er octobre.

Retrouver sur le site internet de l'Université : <http://www.univ-pau.fr>

Toutes les actualités sur la page d'accueil et les communiqués de presse dans l'espace journaliste